



DISTRICT AVEYRON FOOTBALL

Onet le Château, le 10 septembre 2024

Equipe Technique de Territoire
Ref : CER / GB
Dossier suivi par : Candy EVRARD ROUMEC
Objet : STATUT de l'éducateur 2024-2025

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint les différentes conventions concernant vos éducateurs/éducatrices responsables d'une équipe évoluant en D1 (séniors/jeunes), D2, U17, U15, U13 ou U11.

Nous vous prions de bien vouloir compléter ces conventions et de nous les retourner avant le 15 octobre 2024 à l'adresse suivante : candy.evrard-roumec@aveyron.fff.fr.

Nous vous informons également que toute convention non retournée avant la date limite susmentionnée sera soumise à l'application des règlements, notamment l'article 1.4 de l'annexe 5 des dispositions financières.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter **M. Gilles BOSCUS, CT-PPF, au 06.45.68.73.23.**

En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir nos salutations sportives.

Jean-Marc ANSELMINI
Référént Elu Sportif

Gilles BOSCUS
CT-PPF